PLAN LOCAL D'URBANISME



COMMUNE DE HOMMARTING



E -EMPLACEMENTS RESERVES

Approbation de la révision par D.C.M. du 11.10.2011

Le Maire
M. Jean-Louis NISSE



Commune de HOMMARTING

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE
I	Accès à la zone IAU située entre la rue de la forêt et le chemin rural dit de Felden.	Commune	9 a 50 ca
2	Accès à la zone 2AU située au lieu-dit « Champs de la Chapelle »	Commune	9 a 00 ca
3	Accès à la ZAC Grands Horizons	Communautés de communes de l'agglomération de Sarrebourg et du Pays de Phalsbourg	48 a 00 ca
4	Création d'une giratoire entre la route d'accès à la ZAC Grands Horizons et la RD 46	Conseil Général de la Moselle	7 a 00 ca
TOTAL DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS			73 ha 50a